



Extrait du Vivre en Comminges

<https://www.vivreincomminges.org/Un-nouvel-incinerateur-dans-le.html>

# Un nouvel incinérateur dans le Comminges ?

- Alertes en Comminges - DECHETS - Incinérateurs -

Date de mise en ligne : jeudi 14 décembre 2006

---

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

---

Un 3ème incinérateur dans le Comminges

# Message de la Coordination Inter-Associative

(decembre 2005)

Dans le cadre de la révision du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la HAUTE-GARONNE, **il est prévu la création d'une « nouvelle unité de traitement des déchets » par l'incinération, d'une capacité de 150 000 tonnes par an, entre CAZERES et SAINT-BEAT.**

Le lieu n'est pas encore défini, mais on peut raisonnablement supposer que le Comminges est concerné.

Malgré les recommandations de la Commission d'Enquête Publique pour qu'il y ait des actions d'information et de communication en direction du public, ce projet nous semble être resté confidentiel. Or la production et le traitement des déchets sont un problème majeur qui doit être débattu. Les choix engagent l'économie, l'environnement, mais aussi la santé publique.

En effet, l'incinération des déchets a des conséquences sanitaires qui ne sont pas anodines : émission de DIOXINES, de METAUX LOURDS, qui s'accumulent dans les organismes sur de longues années et ont des répercussions sur la santé, en particulier chez les enfants et les nouveau-nés.

Les effets perturbateurs endocriniens et cancérigènes des dioxines -et des pesticides- sont de plus en plus connus. Bien entendu, les nouveaux incinérateurs sont « aux normes », mais la Coordination Inter Associative se pose un certain nombre de questions, que les décideurs et médecins, que nous avons conviés à cette conférence-débat, doivent également se poser, à savoir notamment :

- Que signifie le terme « aux normes » ?
- Comment sont décidées ces normes ?
- Pourquoi sont-elles plus basses en FRANCE qu'aux ETATS-UNIS ?
- Pourquoi certains pays ou villes n'utilisent plus du tout l'incinération comme technique de traitement des déchets ?
- D'autres méthodes existent-elles ?
- Pourquoi la FRANCE possède-t-elle le plus gros parc européen d'incinérateurs ?
- Comment faire pour réduire les déchets ?
- Pourquoi ne pas s'intéresser au fait que certaines Communautés de Communes ont réduit de plus de 50 % la masse de leurs déchets en pratiquant, entre autres, la pesée embarquée (taxe sur la masse de déchets non recyclables) ?

La Coordination Inter-Associative regroupe :

[Collectif Environnement-Santé](#), [AZALE](#), [Association Nature Comminges](#), [Collectif Inter-Départemental de Défense de l'Usager Citoyen Contribuable](#), [ATTAC-Comminges](#), [CARLINE](#).